



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Formation de base

Des moyens concrets de rejoindre la clientèle

Rimouski, le 24 septembre 2004 - Un faible pourcentage des personnes qui ont des besoins en alphabétisation s'inscrivent à un programme de formation. Des préjugés et des craintes demeurent, même si des services de formation de base adéquats sont disponibles et bien adaptés aux besoins. C'est pour tenter de trouver des moyens concrets de rejoindre ces personnes et de les inciter à s'engager sur la voie de la formation que les partenaires impliqués en alphabétisation de la région du Bas-Saint-Laurent se sont réunis le 23 septembre, à l'Hôtel Rimouski. L'accueil et la reconnaissance des acquis de chaque personne sont apparus comme des facteurs qui peuvent être déterminants et donner une image positive de la formation de base.

Une cinquantaine d'intervenantes et d'intervenants, représentants de centres de formation, de ministères ou d'organismes, ont participé à cette journée de perfectionnement sur l'alphabétisation organisée par la Concertation régionale des Initiatives fédérales provinciales conjointes en matière d'alphabétisation. Les résultats de deux études, l'une réalisée aux Iles-de-la-Madeleine et l'autre à l'Université du Québec à Rimouski, ont été dévoilés. Des constantes sont apparues et ont permis d'identifier un certain nombre d'obstacles à la démarche de formation : l'utilisation du vocabulaire (le mot « *analphabète* », par exemple, peut paraître péjoratif), les difficultés à rejoindre la clientèle potentielle, les facteurs économiques (coût de transport, gardiennage...), l'hésitation à revenir « à l'école ».

L'identification des obstacles permet de mieux voir les solutions : utilisation d'un vocabulaire plus « positif » (par exemple, « *formation de base* »), la mise en place d'activités de formation innovatrices et concrètes (par exemple des stages) qui s'éloignent un peu du modèle traditionnel d'apprentissage (pupitre-tableau-école) et surtout, la reconnaissance des acquis de chaque personne. « *Les personnes ont acquis des connaissances importantes, notamment à la suite d'expériences vécues sur le marché du travail. Il faut reconnaître ces acquis et éviter de mettre surtout l'accent sur les lacunes à combler* », explique Mariette Chabot, directrice de l'éducation des adultes à la Commission scolaire des Phares.

Finalement, les intervenants ont reconnu l'importance d'établir une solide concertation, de mettre leurs efforts en commun et de se rencontrer sur une base plus régulière afin que les personnes qui ont des besoins de formation puissent être rejointes dans différents milieux, via les organismes et groupes sociaux.

On estime qu'environ 30% de la population québécoise ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Seulement 12% de ces personnes participent à des activités de formation.

-30-

Source : Mariette Chabot
Éducation des adultes et formation professionnelle
Commission scolaire des Phares
(418) 722-4926